



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 12 mai 2010
N° CERTA-2010-AVI-205

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Microsoft Outlook Express, Windows Mail et Windows Live Mail

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-205>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-205
Titre	Vulnérabilité dans Microsoft Outlook Express, Windows Mail et Windows Live Mail
Date de la première version	12 mai 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Microsoft MS10-030 du 11 Mai 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- Microsoft Outlook Express (Toutes versions) ;
- Microsoft Windows Mail (Toutes versions) ;
- Microsoft Windows Live Mail (Toutes versions).

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Microsoft Outlook Express, Windows Mail et Windows Live Mail permet l'exécution de code à distance.

4 Description

Une vulnérabilité affectant Microsoft Outlook Express, Windows Mail et Windows Live Mail permet, à un utilisateur malveillant, d'exécuter du code arbitraire à distance. L'exploitation de cette vulnérabilité ne nécessite pas d'authentification, mais demande que l'utilisateur se connecte à un serveur de messagerie malveillant.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Microsoft MS10-030 du 11 mai 2010 :
<http://www.microsoft.com/france/technet/security/Bulletin/MS10-030.msp>
<http://www.microsoft.com/technet/security/Bulletin/MS10-030.msp>
- Référence CVE CVE-2010-0816 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-0816>

Gestion détaillée du document

12 mai 2010 version initiale.